

Dépêche AFP

26 mai 2021

Rennes, Ille-et-Vilaine : Après 20 ans de lutte contre les algues vertes en Bretagne, financée par l'Etat à hauteur de 7 millions d'euros par an, les avancées "demeurent très largement insuffisantes", a estimé mercredi un rapport du Sénat, qui réclame "une ambition plus forte".

"Les avancées obtenues au terme de 20 ans d'actions mises en œuvre, bien que réelles, demeurent très largement insuffisantes", estime Bernard Delcros, vice-président de la commission des finances du Sénat, dans un rapport sur l'efficacité des moyens de lutte contre les marées vertes sur la côte bretonne.

"Les résultats ne sont pas à la hauteur des enjeux: les taux de nitrates dans les eaux bretonnes, responsables de la prolifération des algues, ont certes baissé mais restent encore nettement supérieurs aux objectifs", observe-t-il dans un communiqué.

Le sénateur centriste souligne "la nécessité d'une ambition plus forte" et estime que "le plan quinquennal de lutte contre les algues vertes doit être amélioré et renforcé".

"Ses financements ne sont pas assez ciblés sur les incitations au développement de pratiques agricoles vertueuses", observe le sénateur qui juge "indispensable de mettre en place un plan de troisième génération plus ambitieux, pour mieux accompagner les agriculteurs vers cette nécessaire transition et impliquer la filière agroalimentaire".

S'il reconnaît que les actions de volontariat ont permis "d'enclencher une dynamique positive", M. Delcros propose qu'une "réglementation adaptée aux baies +algues vertes+" permette "d'accompagner les agriculteurs non volontaires à modifier leurs pratiques".

Face à ce "combat de long terme", M. Delcros formule 23 propositions autour de quatre axes qui visent notamment une "refonte de l'organisation du plan de lutte contre les algues vertes", une "clarification de l'architecture du financement", le "ciblage des projets financés", et la mise en place de "nouveaux outils d'évaluation et de suivi".

Hormis l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région et les collectivités, l'État finance la lutte contre les algues vertes à hauteur de 7 millions d'euros annuels, majoritairement dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes (PLAV) 2017-2021.

Selon la commission des finances qui cite des données du centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA), 51.000 t d'algues vertes ont été ramassées en 2019 (contre 29.000 t en 2018 et 51.000 t en 2017). Le taux de nitrates s'élevait en 2019 à 0,4 mg/L.